

Arrêté du 15 novembre 2007 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité d'orientation du centre d'études techniques maritimes et fluviales

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 01/01/2014

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro DEVT0770565A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000018038525>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le président, les représentants des services déconcentrés du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, les membres de l'enseignement supérieur et de la recherche, les représentants [...] du personnel et les personnalités extérieures à l'administration de l'Etat ainsi que les suppléants sont désignés par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement [...]

[...] que le mandat, la composition, la durée d'activité et la liste des membres et des suppléants éventuels de chacun d'entre eux sont fixés par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement [...]

[...] que le mandat, la composition, la durée d'activité et la liste des membres et des suppléants éventuels de chacun d'entre eux sont fixés par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement [...]

[...]ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,
Vu le décret n°[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVT0770565A du 1 janvier 2014, « Arrêté du 15 novembre 2007 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité d'orientation du centre d'études techniques maritimes et fluviales ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000018038525> (consulté le 28 août 2026).